Référendum interpartis
contre le « mariage pour tous» et l'accès au don de sperme pour les couples de lesbiennes

Non au « pseudo mariage » : Le mariage est l'union naturelle d'un homme et d'une femme. Seule cette union donne naissance à des enfants, lesquels assurent l'avenir de la société. C'est pourquoi le mariage doit être protégé.

Oui au bien-être de l'enfant : Les enfants ont le droit de connaître leur filiation génétique et de grandir auprès de leurs père et mère.

Quelle est la prochaine étape ? La gestation pour autrui, pour les couples gays – comme une dégradation de la femme en machine reproductrice à vendre ?

Téléchargez ou commandez le formulaire de signatures : www.futur-ch.ch

Numéro téléphone : 021 624 97 07 | Email: futur-ch@zukunft-ch.ch

Référendum contre la modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999 et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton : **N⁰ postal :** **Commune politique :**

	Nom (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	**Prénoms**	**Date de naissance** (jour / mois /année)			**Adresse exacte** (rue et numéro)	**Signature manuscrite**	**Contrôle** (laisser en blanc)
1								
2								
3								
4								
5								

Publiée dans la Feuille fédérale le 31 décembre 2020

Expiration du délai référendaire : 10 avril 2021

Important : Merci de renvoyer la liste **complètement ou partiellement remplie dès que possible, mais au plus tard le 26 mars 2021**, à la Fondation Futur CH, Zürcherstrasse 123, 8406 Winterthur. L'attestation ci-dessous de la qualité d'électeur des signataires sera demandée par le comité.

Cette partie doit être remplie par le fonctionnaire responsable.

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Sceau :

Lieu : _____ Signature manuscrite : _____

Date : _____ Fonction officielle : _____

☐ Je commande _____ formulaires de signatures

Prénom / Nom : _____

Rue / numéro : _____

N⁰ postal / lieu : _____

Email : _____

Fondation Futur CH
Zürcherstrasse 123
8406 Winterthur

www.futur-ch.ch
futur-ch@zukunft-ch.ch

☐ J'aimerais soutenir financièrement le référendum.

Coordonnées bancaires:
Post Finance, PC 85-465565-8
IBAN: CH67 0900 0000 8546 5565 8